



CDTA

18 MAI 2026

**AVIS D'INFRACTUOSITE DE LA
CONSULTATION N°23/CDTA/2026**

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055

Conformément à l'article 18 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et des délégations de service public, Le Centre de Développement des Technologies Avancées porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'avis de consultation N°23/CDTA/2026 du 26/04/2026 portant sur **L'analyse des rejets atmosphériques, au profit du CDTA**, que la consultation est déclarée infructueuse.